

DÉPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

ENQUÊTE PUBLIQUE N°1753

VERSOIX / CHEMIN ISAAC-MACHARD - ROUTE DE SUISSE

(Création d'une zone de développement 4A et modification partielle du périmètre de protection générale des rives du lac)

Plan N° 29779-541

Le projet de modification des limites de zones N° 29779-541 situé entre le chemin Isaac-Marchard, la route de Suisse et la place Bordier, sur le territoire de la commune de Versoix, est déposé :

- **au département des constructions et des technologies de l'information**, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 5^{ème} étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h. à 12h. et de 14h. à 16h.) Tél. 022 546 73 00 et sur internet à l'adresse suivante : www.ge.ch/amenagement/procedures ;
- **à la mairie de Versoix**, 18, route de Suisse (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h. à 12h. et de 14h. à 16h30, jeudi jusqu'à 19h30) Tél. 022 775 66 05 ;

où il peut être consulté du **12 octobre au 11 novembre 2011** inclusivement.

Le projet est également affiché, en dehors des jours et heures d'ouverture, dans la vitrine située devant le département des constructions et des technologies de l'information (5, rue David-Dufour).

Ce projet modifie pour partie le plan N° 28123-600 annexé à la loi sur la protection générale des rives du lac, du 4 décembre 1992.

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au département des constructions et des technologies de l'information, office de l'urbanisme, direction des plans d'affectation et requêtes, case postale 224 - 1211 Genève 8.

Publication : dans la FAO 2 fois durant ce délai

1^{ère} publication : **12 octobre 2011**

**Le conseiller d'Etat chargé du département
des constructions et des technologies de l'information**

Mark MULLER